

DONALD TRUMP ET LE QUÉBEC : DU PROTECTIONNISME À L'INCERTITUDE

gériq:

Donald Trump et le Québec : Du protectionnisme à l'incertitude

Note de recherche

Le 20 janvier 2025, Donald Trump accèdera officiellement, pour une seconde fois, à la Maison-Blanche. En prévision de ce retour, cette note vise à explorer les conséquences de l'arrivée du président désigné sur les relations commerciales entre le Québec et les États-Unis. De la promesse d'imposition de tarifs douaniers jusqu'à l'imprévisibilité caractéristique de l'homme d'affaires, la nouvelle administration américaine risque d'ébranler les liens économiques particuliers qu'elle partage historiquement avec la province.

© GÉRIQ, Mars 2025

Le Groupe d'études et de recherche sur l'international et le Québec (GÉRIQ) est un groupe de recherche et de formation interuniversitaire non-partisan établi à l'École nationale d'administration publique (ENAP).

Auteur

Thomas Fortier, Candidat à la maîtrise en droit international et politique internationale appliqués, Faculté de droit, Université de Sherbrooke

Ce document a été réalisé avec l'appui financier du Ministère des relations internationales et de la Francophonie du Québec.

1. Introduction

En novembre 2016, les États-Unis connaissent ce que le politologue Eddy Fougier qualifie de « l'une des plus grandes surprises de l'histoire de l'élection présidentielle du pays » : la victoire de Donald Trump (Fougier, 2017, p. 9). Au mois d'avril de l'année suivante, *Le Devoir* interroge le spécialiste de la politique américaine, Philippe Fournier, sur les risques que pourrait poser le nouveau président pour le Québec (Légaré-Tremblay, 2017). En juillet 2024, le média anglophone *CTV News* pose une question semblable, en abordant les répercussions d'une éventuelle seconde présidence Trump sur le Canada (Kapelos, 2024). Plus de sept ans plus tard, à l'aube du retour de l'homme d'affaires à la Maison-Blanche en janvier 2025, l'incertitude plane toujours sur l'avenir des relations entre le Canada, y compris le Québec, et son voisin du sud. Dans une perspective économique, la présente note a pour objectif de saisir les conséquences, pour l'État québécois, de l'obtention par Trump d'un second mandat. D'une part, un résumé des liens économiques et commerciaux partagés entre Québec et Washington permet de comprendre l'importance de cette relation pour la province. D'autre part, une présentation du programme économique du candidat républicain est nécessaire afin de déterminer les possibles conséquences de la réalisation des diverses promesses incluses dans sa plateforme électorale. Enfin, une revue générale de la littérature politique, économique et juridique se concentrant sur les États-Unis offre des réponses, quoique partielles, aux nombreuses questions que suscite le retour de Donald Trump sur la scène politique américaine.

2. Les relations économiques internationales entre le Québec et les États-Unis

De manière générale, selon Christophe Cloutier-Roy, le transnationalisme permet de mieux saisir la nature de la relation entre le Canada et les États-Unis. Pour le politologue, cette théorie des relations internationales offre notamment un cadre analytique à Robert Keohane et Joseph Nye, leur permettant de qualifier les liens entretenus entre les deux pays de « relation d'interdépendance complexe caractérisée par l'existence d'un grand nombre d'intérêts partagés, par la présence de plusieurs coalitions d'acteurs transnationaux [...] et par le refus d'un recours à la force » (Cloutier-Roy, 2023, p. 10). À cette notion d'interdépendance complexe, Cloutier-Roy ajoute que les relations canado-américaines sont fondamentalement asymétriques, le Canada étant plus vulnérable aux

aléas de ses voisins du sud (Cloutier-Roy, 2023, p. 10-12). En parlant de cette asymétrie, Tomasz Soroka paraphrase les propos de l'ancien premier ministre canadien Pierre Trudeau, rappelant que le Canada est un pays dont la population et l'économie sont presque dix fois moins importantes que celles des États-Unis, et qu'il reste sous leur profonde pression démographique et leur influence économique écrasante (Soroka, 2021, p. 96). En raison de cette disproportion, Trudeau aurait aussi suggéré que « les Canadiens doivent être des observateurs extrêmement attentifs, prudents – et parfois craintifs – des tendances économiques et de la rhétorique politique américaines (*traduction libre*) » (Soroka, 2021, p. 96).

Destination de près des trois quarts des exportations québécoises en 2023, les États-Unis restent le principal allié commercial du Québec (Allaf, 2024). Pour ce qui est des importations, ces dernières prouvent aussi que les Américains sont les premiers partenaires de la province, les produits étasuniens représentant 35,7 % des produits importés au quatrième trimestre de 2023 (Allaf, 2024). Globalement, pour l'année 2023, en tenant compte des exportations et des importations, les échanges de biens avec les États-Unis représentent 53,6 % du commerce total du Québec (Gouvernement du Québec, 2025, p. 53). Selon le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF), les liens entre l'État québécois et ses voisins du sud sont facilités par « des chaînes de valeurs binationales stratégiques (aérospatiale, transport terrestre, agroalimentaire, etc.) et un accord commercial d'envergure, l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) » (MRIF, 2021, p. 9). Dans le domaine énergétique, le MRIF mentionne que le Québec est « le principal exportateur d'énergie renouvelable vers les États-Unis » (MRIF, 2021, p. 9), et il affirme, au sujet des investissements privés étrangers dirigés vers le Québec, qu'ils proviennent aussi principalement du territoire américain (MRIF, 2021, p. 9).

Tableau 1 : Québec – Monde – Principaux partenaires : pays et regroupements économiques (2023)

Principaux partenaires	Commerce total	Part du commerce total du Québec	Exportations	Importations	Solde du commerce
	M\$	%	M\$	M\$	M\$
États-Unis	130 116,4	53,6	87 298,5	42 818,0	44 480,5
Union européenne	37 014,4	15,2	9 841,4	27 173,0	-17 331,6
Chine	17 657,4	7,3	4 239,5	13 417,9	-9 178,5
Mexique	9 091,9	3,7	2 051,2	7 040,7	-4 989,5
Allemagne	8 219,5	3,4	1 597,0	6 622,5	-5 025,5
France	5 897,4	2,4	2 071,2	3 826,3	-1 755,1
Japon	5 201,6	2,1	1 796,4	3 405,1	-1 608,7
Italie	5 090,2	2,1	772,0	4 318,2	-3 546,1
Royaume-Uni	4 813,8	2,0	1 509,4	3 304,4	-1 794,9
Brésil	3 888,9	1,6	499,6	3 389,3	-2 889,7
Corée du Sud	3 791,9	1,6	1 054,1	2 737,8	-1 683,7
Sous-total (sans l'Union européenne)	193 769,0	79,8	102 888,8	90 880,1	12 008,7
Autres pays	48 990,2	20,2	15 678,1	33 312,1	-17 634,1
Total	242 759,2	100,0	118 566,9	124 192,3	-5 625,3

Source : Gouvernement du Québec, *Le commerce extérieur du Québec. Le calepin*, 2025, www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/etudes_statistiques/echanges_exterieurs/calepin_exterieur.pdf.

3. Le programme économique de Trump

Le programme économique du Parti républicain, caractérisé par la notion de l'*America First*, peut se résumer par la réduction des réglementations et des impôts, la conclusion d'accords commerciaux « équitables », la promesse d'une énergie fiable, abondante et à faible coût ainsi que

par la promotion de l'innovation (Republican Party, 2024, p. 9). Cette vision de l'économie américaine se précise davantage dès lors qu'on y inclut la question de protéger les travailleurs, les agriculteurs et les industries de la concurrence étrangère déloyale (Republican Party, 2024, p. 11). Pour ce faire, le Parti s'engage à rééquilibrer le commerce, à garantir l'indépendance stratégique et à revitaliser l'industrie manufacturière (Republican Party, 2024, p. 11). De plus, la formation politique de Trump avance vouloir donner la priorité à la production nationale et garantir l'indépendance nationale en matière de biens et de services essentiels (Republican Party, 2024, p. 11). En ce qui a trait aux propositions de nature commerciale, le rééquilibrage proposé vise surtout à réduire les impôts des particuliers et des entreprises étasuniennes (Republican Party, 2024, p. 11). Dans cette optique, Trump souhaite établir des tarifs douaniers de base sur les produits fabriqués à l'étranger (Republican Party, 2024, p. 11). Dans une entrevue accordée au journaliste Eric Cortellessa pour le *Time Magazine*, Trump mentionne envisager des droits de douane de plus de 10 % sur toutes les importations (Cortellessa, 2024, p. 6). Au lendemain de sa réélection, le Canada semble être directement dans sa ligne de mire tarifaire, le président désigné annonçant « qu'il imposerait des tarifs douaniers de 25 % sur les produits canadiens et mexicains » (Fontaine, 2024). Qui plus est, le programme inclut l'adoption de la *Trump Reciprocal Trade Act*, une loi qui permettrait au président d'imposer des droits de douane réciproques sur les produits provenant d'un pays qui imposerait des droits plus élevés sur les produits analogues provenant des États-Unis (Trump, 2023). Cette pièce législative autoriserait aussi Trump à négocier la réduction des droits de douane sur les produits étrangers, si ces pays acceptent de réduire leurs droits de douane sur les produits américains (Trump, 2023). Le candidat à la présidence considère ainsi que les tarifs douaniers contribueraient notamment à une renaissance industrielle aux États-Unis (Cortellessa, 2024, p. 6). Or Cortellessa rappelle, en réponse à cette affirmation de Trump, l'opinion d'experts qui :

estiment que les droits de douane imposés [...] au cours de son premier mandat sur des milliers de produits, dont l'acier et l'aluminium, les panneaux solaires et les machines à laver, pourraient avoir coûté aux États-Unis 316 milliards de dollars et plus de 300 000 emplois (*traduction libre*) (Cortellessa, 2024, p. 6).

Cet avis est toutefois réfuté par le magnat de l'immobilier (Cortellessa, 2024, p. 6). De manière complémentaire à la politique tarifaire sous une éventuelle présidence Trump, Gary Clyde

Hufbauer du Peterson Institute for International Economics considère que l'ancien président des États-Unis pourrait tenter de dévaluer le dollar américain. Concrètement, Hufbauer affirme que « Trump, [Robert] Lighthizer et le sénateur JD Vance, son colistier à la vice-présidence, ont tous préconisé une dévaluation du dollar pour améliorer la balance commerciale en rendant les exportations moins chères et les importations plus onéreuses (*traduction libre*) » (Hufbauer, 2024). Les moyens pour arriver à cette fin restent cependant flous, entre la simple recommandation de l'affaiblissement du dollar et la mise en place de mécanismes visant la réduction de la valeur monétaire américaine (Hufbauer, 2024).

4. Les impacts du retour de Donald Trump sur l'économie du Québec

Au-delà des relations commerciales privilégiées que partagent le Québec et les États-Unis, la compréhension de l'approche du candidat républicain, en ce qui concerne le commerce et les relations internationales, permet d'offrir des pistes de réflexion sur les possibles conséquences d'une réélection de Trump. À ce sujet, le chercheur en politique américaine Alexis Pichard, dans son article « La "doctrine Trump" à l'international : l'Amérique contre le reste du monde? », mentionne que « les relations avec les partenaires économiques et les alliés historiques sont [...] remises à zéro et réévaluées au cas par cas [par le président élu] » (Pichard, 2021, p. 73). En outre, Pichard souligne que dans l'esprit de Trump « la distinction entre amis et ennemis [est] désormais établie à partir de critères économiques quand, jusque-là, elle l'était sur la base de critères essentiellement moraux (défense de la démocratie, des droits de l'homme, etc.) » (Pichard, 2021, p. 75). Cette stratégie *trumpienne*, qualifiée de « transactionnelle », n'est pas synonyme d'une fermeture commerciale complète. En effet, selon Pichard, Trump avancerait que l'ouverture économique est nécessaire pour conserver la position hégémonique des États-Unis (Pichard, 2021, p. 73). Dans l'article « Donald Trump : déconstructeur-en-chef de "l'ordre libéral international"? », Adrien Schu va plus loin en reprenant les propos de Kory Schake, directrice de la politique étrangère et de la défense à l'American Enterprise Institute, cette dernière affirmant que « le leader du monde libre veut détruire les alliances, les relations commerciales et les institutions internationales qui ont caractérisé l'ordre dominé par les États-Unis depuis 70 ans » (Schu, 2021, p. 19).

Pour ce qui est du rapport qu'entretient Trump avec son voisin du nord, le candidat à la présidentielle voit donc les relations canado-américaines à travers le prisme de la simple

transaction économique. Ainsi, Frédérick Gagnon précise cette affirmation à l'aide de la notion de la géoéconomie. En d'autres termes, le commerce serait perçu de manière similaire à un conflit armé, étant « un jeu à somme nulle faisant des perdants et des gagnants et où la compétition et la recherche de puissance deviennent plus importantes que la collaboration et les gains mutuels » (Gagnon, 2021, p. 53). En lien avec les propos de Pichard concernant la réévaluation des alliances historiques, Gagnon mentionne que, selon Trump, « même les alliés des États-Unis ont profité du laxisme ou de l'incompétence des dirigeants américains au détriment de régions comme le Midwest ou d'États comme la Pennsylvanie et le Michigan » (Gagnon, 2021, p. 56). Selon Cloutier-Roy, cette approche fait craindre au Canada les soubresauts de « l'arrivée à Washington d'un président imprévisible prêt à sacrifier ses alliés (canadien ou autre) au nom d'intérêts de politique domestique » (Cloutier-Roy, 2023, p. 14). D'allié à concurrent, cette recatégorisation du Canada pourrait avoir des effets néfastes sur l'économie québécoise. Dans le même ordre d'idées, Gagnon offre les exemples des « risques de chute de prix du lait et de pertes de revenus pour les producteurs laitiers de la Montérégie, ou encore l'interruption de projets de développement dans le secteur de l'aluminium au Saguenay–Lac-Saint-Jean » (Gagnon, 2021, p. 63-64). Reprenant la théorie géoéconomique dans un article de 2024, Gagnon avance que les tarifs annoncés par Trump et la latitude procurée par la *Trump Reciprocal Trade Act* pourraient servir d'outils pour forcer les alliés des États-Unis à faire des concessions au sujet de questions qui ne sont pas directement liées au commerce (Gagnon, 2024, p. 4). À titre d'exemple, l'auteur aborde la question de la participation du Canada à l'OTAN, Trump ayant la possibilité d'utiliser des tarifs douaniers pour inciter Ottawa à respecter l'objectif de 2 % du produit intérieur brut alloué à la défense (Gagnon, 2024, p. 4).

Bien que Biden ait souvent adopté une posture protectionniste au cours de sa présidence (Gagnon, 2023, p. 85), l'approche différente de Donald Trump face à des puissances comme la Chine et la Russie peut accentuer les craintes du Québec face aux différentes politiques commerciales qui pourraient être mises en place. Concernant cette distinction, Gagnon précise que « d'un côté, [Biden] met parfois en avant des politiques protectionnistes susceptibles de déplaire à Ottawa, mais de l'autre, il se tourne volontiers vers l'allié canadien parce qu'il lui semble indispensable de contrer la montée des grandes puissances rivales des États-Unis » (Gagnon, 2023, p. 86). Pour ce qui est de Trump, ce dernier serait moins enclin à collaborer avec son allié canadien pour faire face à Pékin (Gagnon, 2023, p. 105). Du côté québécois, le MRIF affirme, dans sa Stratégie territoriale pour les États-Unis de 2021, que le protectionnisme affecte particulièrement le Québec

par son important surplus commercial avec le géant américain. Avec un excédent commercial de 26,5 milliards de dollars en 2019, la Belle Province possède le surplus le plus important au pays (MRIF, 2021, p. 11). En 2023, la balance du commerce est toujours positive pour le Québec, à près de 44,5 milliards de dollars (*voir tableau 1*) (Gouvernement du Québec, 2025, p. 53). Le Ministère souligne même qu'il « arrive que plus de 40 % [des exportations québécoises] vers les États-Unis soient ciblées par des mesures protectionnistes (tarifs, *Buy American*, droits compensateurs et antidumping, etc.) » (MRIF, 2021, p. 11).

En ce qui a trait aux accords commerciaux, Pichard souligne l'opposition du candidat républicain à « tous les accords et traités internationaux [...] dont il estime qu'ils pénalisent les intérêts américains et dépossèdent l'Amérique de sa souveraineté politique » (Pichard, 2021, p. 69). Par conséquent, Trump souhaite améliorer, selon sa vision de la politique étrangère, les ententes internationales commerciales pour favoriser le retour des emplois et la concurrence loyale (Pichard, 2021, p. 70). La renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), ayant mené à l'adoption de l'ACEUM, s'inscrit dans cette même logique. En 2026, les parties pourront déposer des demandes de révision de l'accord. À ce sujet, Gagnon soulève que Trump pourrait essayer d'aller chercher de nouvelles concessions (Gagnon, 2024, p. 4). À la suite de la victoire de Trump, la National Milk Producers Federation a déclaré que « l'ACEUM ne parvient pas à offrir l'accès au marché laitier que les États-Unis ont négocié et auquel ils s'attendent », un signe avant-coureur pour le secteur laitier québécois (Crête, 2024). Geneviève Dufour et Michelle Hurdle soulignent pourtant que l'accord succédant à l'ALÉNA « accorde de nouvelles parts de marchés aux producteurs de lait américains, abolit les classes de lait 6 et 7, plafonne quantitativement les exportations canadiennes de certains produits à travers le monde et impose des obligations considérables en matière de transparence » (Dufour et Hurdle, 2022, p. 217). Malgré les appréhensions quant à l'avenir du libre-échange en Amérique du Nord, certaines déclarations passées de Trump viennent relativiser les prédictions pessimistes. Dans une déclaration du 1^{er} juillet 2020, l'administration Trump affirme que l'ACEUM « est l'accord commercial le plus important, le plus équitable et le plus équilibré jamais négocié [et qu'il] contient des dispositions innovantes qui contribuent à la croissance de l'économie et soutiennent les emplois américains (*traduction libre*) » (Trump, 2020). Toujours en 2020, Patrick Lenain souligne aussi que l'entente de libre-échange est perçue relativement positivement, en plus d'inclure des considérations sociales, environnementales et technologiques (Lenain, 2020, p. 63). Il nuance légèrement son propos en avançant que « le nouvel accord est plus une évolution qu'une

révolution, et les études d'impact sur l'emploi lui attribuent soit un effet de faible ampleur, soit pas d'effet, et même pour certaines un effet négatif » (Lenain, 2020, p. 63). En 2019, le MRIF se veut rassurant, arguant que l'ACEUM « a levé l'incertitude quant à l'évolution des échanges commerciaux en Amérique du Nord » (MRIF, 2019, p. 10).

5. Synthèse et conclusion

En définitive, il est indéniable que l'importance des liens économiques partagés par le Québec et les États-Unis exacerbe les impacts d'un changement d'administration à Washington. Donald Trump, avec son programme caractérisé notamment par une priorité accordée à l'économie nationale et l'adoption de nouveaux tarifs douaniers, pourrait possiblement nuire à la relation économique particulière entre son pays et le Québec. À fortiori, le réel risque pour l'État québécois réside dans l'imprévisibilité de Trump, découlant de son approche transactionnelle (Pichard, 2021, p. 73). En réaction à cette approche, la capacité d'agir du Québec en matière de relations internationales est circonscrite par des considérations juridiques. Constitutionnellement, au Canada, la réglementation du commerce est de compétence fédérale (Gouvernement du Canada, 2024). Selon leur interprétation de la doctrine Gérin-Lajoie, Richard Ouellet et Guillaume Beaumier constatent cependant que « les provinces peuvent négocier et ratifier des ententes relevant de leurs champs de compétence en lien avec le commerce » (Ouellet et Beaumier, 2016, p. 72). Dans le cadre des négociations menant à l'adoption de l'ACEUM, la présence du Québec s'est notamment exprimée à travers sa participation à tous les cycles de négociation de l'accord (Legendre et Durel, 2022). En raison de cette capacité à négocier, le gouvernement québécois considère avoir pu mettre de l'avant plusieurs enjeux prioritaires concernant, entre autres, la mobilité des gens d'affaires, les règles de procédure et d'origine, le maintien d'une exception culturelle, la reconnaissance du français parmi les langues officielles de l'entente, etc. (Legendre et Durel, 2022). Il est à mentionner que la possibilité de négociation pour les provinces prend sa source dans leur capacité à mettre en œuvre des ententes internationales, en droit des traités. Selon le politologue Stéphane Paquin, « le gouvernement fédéral peut engager le Canada par traité, mais il ne peut en garantir la mise en œuvre si l'objet relève des compétences des provinces » (Paquin, 2022, p. 97). Quoi qu'il en soit, les contrecoups économiques de l'élection de Trump ne se feront pas sentir uniquement du côté québécois, un fait qui constitue un possible levier dans le cadre d'une négociation commerciale. Selon la Chambre de commerce du Canada, à partir de 10 %, les tarifs douaniers généralisés promis

par le président élu pourraient « imposer chaque année, un coût économique équivalent de 1100 \$ par personne de part et d'autre de la frontière entre le Canada et les États-Unis tellement les deux économies sont étroitement liées » (Desrosiers, 2024). Cette « interdépendance asymétrique » atteste que le Québec et les autres provinces canadiennes ont évidemment besoin des États-Unis. De même, elle permet d'affirmer que les Américains profitent aussi de la relation qu'ils entretiennent avec l'État québécois, que Trump le veuille ou non.

Bibliographie

- Allaf, Saïd (2024). *Commerce international de marchandises et balance commerciale. Faits saillants du quatrième trimestre de 2023*, Institut de la statistique du Québec, <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/commerce-international-marchandises-et-balance-commerciale-faits-saillants-quatrieme-trimestre-2023>.
- Cloutier-Roy, Christophe (2023). « Les défis contemporains d'une interdépendance asymétrique », *Politique américaine*, n° 41, p. 9-16, <https://shs.cairn.info/revue-politique-americaine-2023-2-page-9?lang=fr&tab=premieres-lignes>.
- Cortellessa, Eric (2024). « If He Wins: How far Trump Would Go », *Time Magazine*, 27 mai.
- Crête, Mylène (2024). « Gestion de l'offre – Un nouvel affrontement se dessine », *La Presse*, 8 novembre, www.lapresse.ca/affaires/economie/2024-11-08/gestion-de-l-offre/un-nouvel-affrontement-se-dessine.php.
- Desrosiers, Éric (2024). « L'élection de Trump coûterait cher aux Canadiens comme aux Américains », *Le Devoir*, 8 octobre, www.ledevoir.com/economie/821287/election-trump-couterait-cher-canadiens-comme-americains.
- Dufour, Geneviève et Michelle Hurdle (2022). « Les nouvelles obligations du Canada en matière de produits laitiers », *Revue québécoise de droit international*, hors-série, mars, p. 217-236, www.erudit.org/fr/revues/rqdi/2022-rqdi07148/1090925ar.pdf.
- Durel, Laurie et Frédéric Legendre, « Le rôle du gouvernement du Québec dans les négociations d'accords de libre-échange : le cas de l'ACÉUM », *Revue québécoise de droit international*, hors-série, 41-56, <https://id.erudit.org/iderudit/1090916ar>
- Fontaine, Alex (2024). « Trump promet d'imposer des tarifs douaniers de 25 % sur les produits canadiens et mexicains », *Le Devoir*, 25 novembre, www.ledevoir.com/economie/824370/trump-va-passer-25-taxes-douanieres-produits-canadiens.
- Fougier, Eddy (2017). « La surprise Trump : les raisons d'une improbable victoire », *L'Europe en formation*, n° 382, p. 3-31, www.cairn.info/revue-l-europe-en-formation-2017-1-page-9.htm.

- Gagnon, Frédérick (2021). « *Make Geo-Economics Great Again*. La géo-économie tabloïde de Donald Trump à l'égard du Canada », *Études internationales*, vol. 52, n° 1-2, p. 51-73, www.erudit.org/fr/revues/ei/2021-v52-n1-2-ei06822/1086929ar/.
- Gagnon, Frédérick (2023). « Les relations canado-états-uniennes à l'ère de la démondialisation économique et des rivalités avec la Russie et la Chine », *Politique américaine*, n° 41, p. 83-110, <https://shs.cairn.info/revue-politique-americaine-2023-2-page-83?lang=fr&tab=resume>.
- Gagnon, Frédérick (2024). *What Trump 2.0 Would Mean for Canada*, Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), www.iris-france.org/wp-content/uploads/2024/07/ObsEU_2024_07_Trump_Canada_Note_EN.pdf.
- Gouvernement du Canada (2024). *Lois constitutionnelles de 1867 à 1982*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/const/page-3.html#docCont>.
- Gouvernement du Québec (2025). *Le commerce extérieur du Québec. Le calepin*, www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/etudes_statistiques/echanges_exterieurs/calepin_exterieur.pdf.
- Hufbauer, Gary Clyde (2024). « Trump's Economic Agenda Could Disrupt US and World Economies », *Peterson Institute for International Economics (PIIE)*, www.piie.com/blogs/realtime-economics/2024/trumps-economic-agenda-could-disrupt-us-and-world-economies.
- Kapelos, Vassy (2024). « What a Donald Trump presidency means for Canada », *CTV News*, 19 juillet, www.ctvnews.ca/politics/what-a-donald-trump-presidency-means-for-canada-1.6970089.
- Légaré-Tremblay, Jean-Frédéric (2017). « Quels risques pose Trump pour le Québec? », *Le Devoir*, 19 avril, www.ledevoir.com/monde/etats-unis/496618/protectionnisme-trump-quels-risques-pour-le-quebec.
- Lenain, Patrick (2020). « Le bilan économique du président Trump », *Politique étrangère*, Été, p. 57-72, <https://shs.cairn.info/revue-politique-etrangere-2020-2-page-57?lang=fr&tab=resume>.
- Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) (2019). *Vision internationale du Québec. Le Québec : fier et en affaires partout dans le monde!*, MRIF, <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/relations-internationales/publications-adm/politiques/PO-vision-internationale-Quebec-FR-MRIF.pdf>.
- Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) (2021). *Stratégie territoriale pour les États-Unis. Cap sur la relance : une action renforcée sur le marché américain*, MRIF, <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/relations-internationales/publications-adm/politiques/strategies-territoriales/STR-Strat-Etats-Unis-Long-FR-12mai21-MRIF.pdf>.
- Ouellet, Richard et Guillaume Beaumier (2016). « L'activité du Québec en matière de commerce international : de l'énonciation de la doctrine Gérin-Lajoie à la négociation de l'AECG », *Revue québécoise de droit international*, hors-série, juin, p. 67-79, www.erudit.org/fr/revues/rqdi/2016-rqdi05135/1067649ar.pdf.

- Paquin, Stéphane (2022). « La réforme inachevée : le fédéralisme canadien et le rôle des provinces dans les négociations internationales », *Revue québécoise de droit international*, hors-série, p. 73-111, <https://id.erudit.org/iderudit/1087960ar>.
- Pichard, Alexis (2021). « La “doctrine Trump” à l’international : l’Amérique contre le reste du monde? », *Politique américaine*, n° 37, p. 61-86, <https://shs.cairn.info/revue-politique-americaine-2021-2-page-61?lang=fr&contenu=resume>.
- Republican Party (2024). *Agenda 47: 2024 GOP Platform Make America Great Again!*, https://rncplatform.donaldjtrump.com/?_gl=1*1fyqlug*_gcl_au*NDIxNTk0NDkuMTczMjgyNTUyMA..&_ga=2.74220241.2128326662.1732825520-2139272989.1721655812.
- Schu, Adrien (2021). « Donald Trump : déconstructeur-en-chef de “l’ordre libéral international”? », *Politique américaine*, n° 37, p. 17-38, <https://shs.cairn.info/revue-politique-americaine-2021-2-page-17?lang=fr&tab=resume>.
- Soroka, Tomasz (2021). « Verbal Aggression Between Allies: Canada in Donald Trump’s Trade War Rhetoric », *Księgarnia Akademicka*, n° 75, p. 95-118, <https://www.jstor.org/stable/27111776>.
- Trump, Donald J. (2020). « Statement from the President », *The White House*, 1^{er} juillet, <https://trumpwhitehouse.archives.gov/briefings-statements/statement-from-the-president-16/>.
- Trump, Donald J. (2023). *Agenda47: Cementing Fair and Reciprocal Trade with the Trump Reciprocal Trade*, 21 juin, www.donaldjtrump.com/agenda47/agenda47-cementing-fair-and-reciprocal-trade-with-the-trump-reciprocal-trade-act.

gériq

Groupe d'études et
de recherche sur l'international
et le Québec

